



## Contrat de Rivière Haute Dordogne

Etat d'avancement  
Année 5  
(juin 2007 à juin 2008)



# ETAT D'AVANCEMENT

## 1- Thème 1 : Qualité des eaux

---

### 1.1- Assainissement des collectivités

Au niveau des études inscrites au programme d'actions :

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
SIVOM de la Haute-Dordogne	Etude points noirs (diagnostic-détaillé-étude avant-projet) sur secteurs prioritaires identifiés en 2001	oui	oui
SIVOM de la Haute-Dordogne	Poursuite étude points noirs sur secteurs repérés en 2001 (le Mont Dore, la Bourboule et Murat le Quaire)	oui	oui
Commune Bagnols	SCA Bagnols	oui	oui
Commune Saint-Sauves	SCA Saint-Sauves	oui	oui
Commune Egliseneuve d'Entraigues	SCA Egliseneuve d'Entraigues	oui	non
Commune Champs-sur-Tarentaine	SCA Champs-sur-Tarentaine	oui	oui
Commune Le Claux	SCA Le Claux	oui	oui
Commune Saint-Amandin	SCA Saint-Amandin	oui	oui

Point de blocage : Aucun. La commune de Montgreleix a engagé son schéma communal d'assainissement.

**Au niveau des réseaux d'assainissement inscrits au programme d'actions :**

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
SIVOM de la Haute-Dordogne	Travaux suite à étude points noirs : amont Mont Dore	non	non
Commune La Bourboule	Travaux suite à étude points noirs : La Bourboule (F. Renest, Fayolle, arrivée Murat)	non	non
Commune du Mont-Dore	Travaux suite à étude points noirs : Mont Dore (eaux parasites)	non	non
Commune de Murat le Quaire	Travaux suite à étude points noirs : Murat le Quaire (eaux parasites, eaux pluviales)	non	non
SIVOM Haute-Dordogne	Travaux suite à étude points noirs : bassin d'orage	annulé	annulé
SIVOM Haute-Dordogne	Travaux sur la conduite aval Bourboule du collecteur syndical (réhabilitation ou remplacement)	non	non
Commune la Bourboule	Travaux Bvd Choussy (dessablement) et Clémenceau (eaux parasites) à La Bourboule	non	non
SIVOM Haute-Dordogne	Travaux conduite autour de Choussy (bassin d'orage) au Mont Dore	non	non
SIVOM Haute-Dordogne	Travaux conduite autour de Choussy (conduite + poste de refoulement)	non	non
Commune de La Bourboule	Etude diagnostique des réseaux communaux après réalisation des travaux: La Bourboule	non	non
Commune du Mont Dore	Etude diagnostique des réseaux communaux après réalisation des travaux: Le Mont Dore	non	non
Commune de Murat le Quaire	Etude diagnostique des réseaux communaux après réalisation des travaux: Murat le Quaire	non	non
Com com Pays d'Eygurande	Réhabilitation réseau Merlines et Eygurande	oui	oui
Commune Condat	Raccordement camping à la station de Condat	non	non
Commune Saint-Bonnet-de-Condât	Création réseau de collecte à Saint-Bonnet-de-Condât	non	non
Commune Bagnols	Travaux réseaux Bagnols	non	non
Commune Saint-Sauves	Travaux réseaux Saint-Sauves	non	non
Commune Messeix	Travaux réseaux Messeix	oui	non

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Commune Egliseneuve d'Entraigues	Travaux réseaux Egliseneuve d'Entraigues	non	non
Commune Picherande	Travaux réseaux Picherande	non	non
Commune Le Claux	Travaux réseaux Le Claux	non	non
Commune Saint-Amandin	Travaux réseaux Saint-Amandin	non	non
Commune Champs-sur-Tarentaine	Travaux réseaux Champs-sur-Tarentaine	non	non

L'animation du contrat de rivière s'est attachée essentiellement durant le deuxième semestre 2007 à travailler avec le SIVOM Haute Dordogne et les différents partenaires pour finaliser le programme de travaux d'assainissement des communes du Mont Dore, de la Bourboule et de Murat le Quaire afin d'assurer la mise en œuvre des travaux en 2008.

#### Points de blocage :

- Les travaux d'assainissement du SIVOM Haute Dordogne n'ont toujours pas démarré car ils semblent ne pas être prioritaires pour la collectivité. Seules des pressions des financeurs et de l'Etat pourraient débloquent la situation.
- Pour ce qui concerne les autres collectivités où les études de zonage d'assainissement sont en cours ou viennent de finir, il est nécessaire de leur laisser le temps d'établir leurs dossiers de travaux d'assainissement.
- Pour ce qui concerne les collectivités où les études de zonage d'assainissement et les diagnostics de réseaux sont terminés depuis longtemps, seules des pressions des financeurs et de l'Etat pourraient débloquent les situations.
- **Par contre il est à noter que des collectivités sont prêtes à démarrer leurs travaux d'assainissement, mais le changement des conditions de financement de l'Agence de l'Eau Adour Garonne risque de nuire à la réalisation de ces travaux. C'est le cas des communes de PICHERANDE (63), CONDAT (15), RIOM ES MONTAGNE (15), BAGNOLS (63).**

#### Au niveau des stations d'épuration inscrites au programme d'actions :

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Com com Pays d'Eygurande	Réhabilitation station Merlines-Eygurande	oui	oui
Commune Condat	Création station Condat	oui	non
Commune La Tour d'Auvergne	Création station La Tour d'Auvergne	non	non
SIVOM Haute-Dordogne	Réhabilitation de la station d'épuration SIVOM Haute Dordogne : mise en place du traitement de l'azote et mise aux normes	oui	oui
SIVOM Haute-Dordogne	Mise en place de l'autosurveillance sur la STEP SIVOM Haute Dordogne	oui	oui
Commune Riom-ès-Montagnes	Réhabilitation station Riom-ès-Montagnes	annulé	annulé

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Commune La Tour d'Auvergne	Réhabilitation station Camping municipal La Tour d'Auvergne	non	non
Commune Saint-Bonnet-de-Condât	Création station Saint-Bonnet-de-Condât	non	non
Commune Bagnols	Travaux station Bagnols	non	non
Commune Saint-Sauves	Travaux station Saint-Sauves	non	non
Commune Messeix	Travaux station Messeix	oui	non
Commune Egliseneuve d'Entraigues	Travaux station Egliseneuve d'Entraigues	non	non
Commune Picherande	Travaux station Picherande	oui	non
Commune Le Claux	Travaux station Le Claux	non	non
Commune Saint-Amandin	Travaux station Saint-Amandin	oui	non
Commune Champs-sur-Tarentaine	Travaux station Champs-sur-Tarentaine	non	non
Hôpital la Celette	Mise en conformité de la filière boue de la station de la Celette	oui	oui

**Point de blocage :** Les réhabilitations ou les créations des stations d'épuration des communes de la Tour d'Auvergne, Le Claux, St Bonnet de Condât ne sont toujours pas mises en œuvre.

Une journée de **sensibilisation sur l'assainissement collectif** a été organisée le 30 octobre 2007 :

- Dans le cadre de l'animation du contrat de rivière
- en partenariat avec les Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne, les Conseils Généraux et SATESE du Puy de Dôme, du Cantal, de la Corrèze et de la Creuse et les MISE du Puy de Dôme, du Cantal, de la Corrèze et de la Creuse
- pour sensibiliser les élus, communes et communautés de communes, sur la nécessité d'améliorer l'entretien des systèmes d'assainissement (réseaux et unités de traitement) et de mutualiser leurs moyens.

Une journée de **formation sur l'assainissement collectif** a ensuite été organisée par le SATESE du Puy de Dôme et la MAGE du Cantal le 22 novembre 2007 à destination des agents techniques de ces collectivités.

## 1.2- Gestion des effluents agricoles

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
EPIDOR	Schéma directeur de gestion des effluents	oui	oui
Producteurs	Travaux consécutifs à l'étude	oui	non

Suite à l'étude diagnostic de la gestion des effluents fromagers sur le territoire du contrat de rivière, un programme d'actions a été envisagé sur 5 ans pour la réhabilitation des

systèmes de traitement ou de valorisation des effluents de 100 producteurs fromagers pour un montant de 4 083 000 €. Cela correspond à la réduction d'une pollution d'origine agricole d'environ 108 000 EH. Le programme comprend la coordination du programme sur 5 ans, l'accompagnement des agriculteurs, la communication et les travaux de réhabilitation.

La notification du programme ayant été accordée par l'Europe en juillet 2007, tous les financeurs du programme ont ensuite donné leurs accords sur la mise en œuvre effective du programme d'actions effluents fromagers fin 2007.

Le démarrage du programme a donc eu lieu le 7 février 2008 au Conseil Général du Puy de Dôme, sous la coordination d'EPIDOR et son assistant à maître d'ouvrage, le bureau d'études NCA Environnement. 4 producteurs fromagers ont déposé leur dossier auprès du comité technique de suivi en mai 2008, 3 sont en cours de demande financement et attendent les réponses des financeurs pour engager leurs travaux. Les premiers travaux devraient donc débuter début 2009.

**Point de blocage** : La mise en œuvre des modalités de financement de l'Agence de l'Eau a retardé l'instruction des dossiers (instruction par les DDAF et financement par le CNASEA).

### 1.3- Amélioration du traitement des laiteries

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Laiterie Walchly	Assainissement de la laiterie de Condat	oui	oui
Laiterie Dienne	Etude et travaux d'assainissement de la laiterie de Dienne	annulé	annulé
Laiterie Auvermont	Etude et Travaux d'assainissement de la laiterie de Tauves	oui	non

L'animation du contrat de rivière a contribué à l'analyse technique du dossier de la laiterie de Tauves.

**Point de blocage** : L'étude de l'amélioration du système d'assainissement de la laiterie de Tauves est terminée, mais les résultats ne sont pas en cohérence avec les autres actions du contrat de rivière, bien qu'ils soient réglementairement convenables.

### 1.4- Limitation de l'impact des étangs

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Commune de Giat	Installation d'un moine sur l'étang de la Ramade (transformé en étude diagnostique préalable)	oui	oui

Afin de résoudre les problèmes de qualité des eaux du plan d'eau de la Ramade et de son bassin versant, une étude diagnostique a démarré en été 2006 sous la maîtrise d'ouvrage de la commune de Giat en partenariat avec toutes les collectivités du territoire. L'étude s'est terminée en janvier 2008 et un programme d'actions a été proposé : gestion par chaîne des étangs, amélioration des pratiques agricoles, mise en place de points d'abreuvement, mise en place de ripisylves, actions de sensibilisation et de formation. Une concertation s'est ensuite engagée avec les Chambres d'agriculture de la

Creuse et du Puy de Dôme pour réaliser une étude expérimentale sur l'impact des usages agricoles sur une parcelle type.

L'animation du contrat de rivière par EPIDOR a permis d'aider la commune de Giat à suivre le dossier administrativement et techniquement.

**Point de blocage** : Les actions du programme d'actions doivent maintenant être mises en œuvre par chaque maître d'ouvrage correspondant. Une animation spécifique des maîtres d'ouvrage et des financeurs potentiels est donc nécessaire.

### 1.5- Cas particulier du Lac de la Crégut (action supplémentaire)

Compte tenu des problèmes d'envasement et d'eutrophisation du lac de la Crégut, une étude diagnostique est menée sur le lac et son bassin versant naturel et artificiel (complexe hydroélectrique de la Haute Tarentaine géré par EDF) sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes Sumène Artense (15). L'Université de Clermont Ferrand retenue pour réaliser l'étude a procédé aux prélèvements et analyses pendant 1 an de mars 2006 à mars 2007. La rédaction du rapport est terminée mais ne satisfait pas le maître d'ouvrage et les partenaires. L'Université engage donc des modifications de son rapport pour le finaliser.

L'animation du contrat de rivière a contribué à l'analyse technique du dossier afin d'assurer une cohérence dans les résultats et les propositions formulées.

**Point de blocage** : Les préconisations formulées par l'Université risquent de ne pas être mise en œuvre rapidement car EDF souhaite attendre les renouvellements de concession de 2012 avant d'engager une suite des opérations.

### 1.6- Amélioration de la ressource en eau

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Commune Apchon	Etude diagnostic Apchon	oui (secteur du Pays de Gentiane)	non
Commune Saint-Bonnet-de-Condât	Etude diagnostic Saint-Bonnet-de-Condât	oui (secteur du Cézallier)	non
Commune Dienne	Etude diagnostic Dienne	oui (secteur du Pays de Murat)	non
Commune Le Claux	Etude diagnostic Le Claux	oui (secteur du Pays de Gentiane)	non
Commune Cheylade	Etude diagnostic Cheylade	oui (secteur du Pays de Gentiane)	non
Commune Saint-Hippolyte	Etude diagnostic Saint-Hippolyte	oui (secteur du Pays de Gentiane)	non
SIAEP de Lugarde-Marchastel	Etude diagnostic Lugarde	oui (secteur du Pays de Gentiane)	non
SIAEP de Lugarde-Marchastel	Etude diagnostic Marchastel	oui (secteur du Pays de Gentiane)	non
Commune Ségur-les-Villas	Etude diagnostic Ségur-les-Villas	oui (secteur du Cézallier)	non
Commune Condât	Etude diagnostic Condât	non	non

Ces actions sont menées par la MAGE du Conseil Général du Cantal dans le cadre du défi territorial AEP et du schéma directeur d'eau potable du département. Des plans locaux de production, de distribution et de gestion de l'AEP sont en cours de réalisation pour définir un programme pluriannuel et lancer des actions opérationnelles en mettant en place des moyens humains d'accompagnement et d'appui technique.

L'animation du contrat de rivière n'est pas intervenu sur ce thème durant cette année.

### 1.7- Suivi de la qualité des eaux

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
EPIDOR	Evaluation des travaux d'assainissement année 1 et année 5	oui	non
EPIDOR	Mesure des apports en azote et en phosphore dans Bort-les-Orgues pendant 5 ans	oui	non

Le suivi de la qualité des eaux de la **quatrième** année a été réalisé en 2007. Le rapport a été diffusé aux partenaires financiers et il est téléchargeable sur le site internet d'EPIDOR, [www.eptb-dordogne.fr](http://www.eptb-dordogne.fr) dans la rubrique ACTIONS, page Contrat de rivière Haute Dordogne. La qualité des eaux du territoire se dégrade. Les apports en azote et en phosphore proviennent majoritairement de la Rhue et du Chavanon et dans une moindre mesure de la Dordogne. Il apparaît donc toujours prioritaire de concentrer les actions au niveau des bassins versants de la Rhue et du Chavanon.

Le suivi de la qualité des eaux de la **cinquième** année du contrat est en cours en 2008 sous la maîtrise d'ouvrage d'EPIDOR et le rapport sera rédigé fin 2008 après les derniers prélèvements de novembre. Un bilan général des 5 années du contrat sera ensuite établi et sera édité en 2009.

### 1.8- Commission Qualité des Eaux

La commission qualité des eaux s'est réunie le 26 février 2008 pour travailler sur le projet de prolongation du contrat de rivière et apporter des compléments et modifications au rapport.



## 2- Thème 2 : Dynamique fluviale

### 2.1- Stabilisation du profil en long de la Haute Dordogne, restauration des berges, gestion des atterrissements et des inondations

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
SIVOM Haute Dordogne	Retrait de ruines encombrant le lit - Mont-Dore	oui	non
	Construction de 5 seuils semi dénoyés - Mont-Dore	oui	non
	Restauration de protections longitudinales - Mont-Dore (1 300 m)	oui	non
	Traitement d'affouillement de 2 ponts - Mont-Dore	oui	non
	Construction de 32 seuils noyés - La Bourboule	oui	non
	Restauration de protections longitudinales - La Bourboule (2 505 m)	oui	non
	Traitement d'affouillements d'un pont et d'un seuil - La Bourboule	oui	non
	Entretien et suivi pluriannuel des atterrissements (550 m)	oui	non

Le SIVOM Haute Dordogne a déposé à l'enquête publique, du 14 au 30 avril 2007, une DIG (déclaration d'intérêt général) pour la mise en œuvre d'un programme global d'intervention sur la Dordogne sur 5 ans. Les dossiers d'autorisation de la première tranche de travaux sur le Mont Dore et la Bourboule sont passés en enquête publique et la collectivité s'est ensuite dotée d'un maître d'œuvre pour lancer la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux. La consultation des entreprises pour la mise en œuvre des travaux sur le Mont Dore a été établie en juin 2008.

L'animation du contrat de rivière a permis d'aider la collectivité à la consultation des maîtres d'œuvre et à faire le point avec le bureau d'études retenu pour que les travaux puissent démarrer en 2008.

### 2.2- Gestion des débits des retenues de la Haute Dordogne

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
EDF	Etude d'impact pour l'augmentation du débit réservé de l'Eau Verte	oui	non

L'étude du passage anticipé du débit réservé du 1/40<sup>ème</sup> du module au 1/10<sup>ème</sup> du module sur le barrage de l'Eau Verte et de Brumessanges est lancée depuis le 28 mars 2006. L'opportunité de la mise en place ou non d'une passe à poisson sur le barrage de

Brumessanges est étudiée. A ce jour l'étude n'est pas terminée. L'étude micro-habitat est en cours de traitement par le bureau d'études ECOGEA et les résultats devraient être communiqués d'ici fin 2008.

Point de blocage : EDF ne souhaite pas engager de travaux pour l'augmentation des débits réservés avant les renouvellements de concession et donc ne souhaite pas réellement anticiper les échéances de 2014.

### **2.3- Renouvellement de Concession 2012 du complexe de Bort les Orgues/Rhue**

Dans le cadre du renouvellement de concession 2012 du complexe de Bort les Orgues/Rhue une étude état des lieux est en cours de réalisation par EDF depuis début 2008 afin d'assurer une prise en compte des contraintes environnementales sur l'ensemble des retenues et des cours d'eau concernés par ce complexe.

### **2.4- Vidange 2007 des barrages de Journiac et des Essarts**

Le barrage de Journiac a été vidangé en septembre 2007 en totalité et celui des Essarts a été vidangé partiellement. EPIDOR avait donné un avis défavorable à ces vidanges sauf si une dilution était effectuée afin d'assurer une concentration plus faible des MES. Les vidanges ne se sont pas très bien passées car la dilution n'a pas été suffisante. Des mortalités piscicoles ont été constatées au niveau du tronçon court circuité où les taux de MES se sont avérés létales pour la faune.

### **2.5- Vente du complexe de la Bourboule/St Sauves/Le Guéry**

Compte tenu des contraintes environnementales à prendre en compte dans la gestion des barrages de la Bourboule et de St Sauves, ces derniers sont jugés peu rentables. EDF cherche à vendre sa concession et des acheteurs potentiels se sont positionnés. EDF devrait choisir son repreneur d'ici la fin de l'année 2008.

### **2.6- Commission Dynamique Fluviale**

La commission dynamique fluviale s'est réunie le 19 février 2008 pour travailler sur le projet de prolongation du contrat de rivière et apporter des compléments et modifications au rapport.

### 3- Thème 3 : Espèces et milieux

#### 3.1- Gestion et valorisation des cours d'eau et des paysages

##### Axe 1 : Réhabilitation et entretien de la végétation des berges

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
SIVOM Haute Dordogne	Elimination de la Renouée du Japon au Mont-Dore et La Bourboule + revégétalisation	oui	non
Com Com Sancy-Artense	Entretien ou restauration cours d'eau communauté de communes Sancy-Artense	oui	non
Com Com Pays de Gentiane	Entretien ou restauration cours d'eau communauté de communes Pays de Gentiane	oui	non
Com Com Sumène-Artense	Entretien cours d'eau communauté de communes Sumène-Artense	non	non
SIAEP de Bort-les-Orgues	Restauration des berges du Lys (TRAVAUX EFFECTUES sur une partie uniquement)	oui	non
SIAEP Bort-les-Orgues	Pose d'abreuvoirs le long du Lys	non	non

##### Points de blocage :

- **Perte de compétence** : La Communauté de communes Pays de Gentiane a réalisé les travaux de restauration des cours d'eau de son territoire de 1994 jusqu'en 2002, mais elle n'a pas engagé de suivi et d'entretien des cours d'eau. Elle a supprimé sa compétence rivière en 2006. Elle n'envisage donc plus de mener l'action d'entretien de ses cours d'eau.
- **Manque de temps** : La Communauté de communes Sumène Artense possède déjà un technicien rivière qui intervient actuellement sur d'autres missions pour la collectivité.
- **Elections** : Les communautés de Communes Sancy Artense et Sioulet Chavanon envisageaient un regroupement avec le SIVOM Haute Dordogne pour mutualiser un technicien rivière et se répartir les coûts de fonctionnement. Suite aux élections de mars 2008, ce projet ne semble plus intéresser les collectivités.

**Axe 2 : Gestion et mise en valeur paysagère des cours d'eau**

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
SIVOM Haute Dordogne	Retrait du matériel EDF abandonné sur La Bourboule	non	non
Com Com Pays Gentiane	Résorption de la décharge de Riom-ès-Montagnes - (ETUDE EFFECTUEE)	oui	oui
Com Com Pays Gentiane	Résorption de la décharge de Riom-ès-Montagnes - travaux	oui	oui
Com Com Pays Gentiane	Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - étude	non	non
Com Com Pays Gentiane	Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - travaux	non	non
Com Com Pays d'Eygurande	Réhabilitation de la décharge de Merlines (travaux effectués en 2001)	oui	oui
A définir	Etude de systèmes de collecte des déchets flottants sur les barrages	non	non

Point de blocage : Pas de volonté des collectivités pour réaliser ces actions

**3.2- Gestion des espèces et milieux remarquables****Axe 1 : Gestion piscicole**

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Privé ou fédé pêche 15	Aménagement de la microcentrale de Champs-sur-Tarentaine (Tarentaine)	oui	oui
EDF	Aménagement du barrage de Brumessange (Tarentaine) (action associée à l'étude du débit réservé de l'Eau Verte)	oui	non
SIVOM Haute Dordogne	Aménagement du seuil des tennis (Dordogne) – Mont Dore	oui	non
CG63	Aménagement du seuil de l'avenue de la libération (Dordogne)	oui	non
CG63	Aménagement du seuil de l'école (Dordogne)	oui	non
Privé ou AAPPMA	Aménagement du seuil des marais (Rau de l'Enfer)	oui	non
SIVOM Haute Dordogne	Aménagement du seuil du Cliergues (Rau de Cliergues) – La Bourboule	oui	non
SIVOM Haute-Dordogne	Aménagement du seuil du jardin d'enfant (Dordogne)	oui	non
SIVOM Haute Dordogne	Aménagement du seuil du pont du marché (Dordogne)- La Bourboule	oui	non
SIVOM Haute Dordogne	Aménagement du seuil du Vendeix (Rau du Vendeix) - La Bourboule	oui	non
AAPPMA?	Aménagement du seuil des Plantades (Rau des Plantades)	non	non

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
AAPPMA?	Aménagement du seuil voie de chemin de fer (Clidane)	non	non
CG63	Aménagement du seuil du pont de la D987 (Clidane)	non	non
Privé ou fédé pêche 63	Aménagement du seuil du moulin de Sainte-Elisabeth (Burande)	non	non
Privé ou fédé pêche 19	Aménagement de la digue du moulin des plaines (Lys)	non	non

L'aménagement des seuils situés sur les communes du Mont Dore et de la Bourboule est intégré dans l'action de stabilisation du profil en long de la rivière Dordogne avec la restauration de ses berges et de son lit.

#### Axe 2 : Préservation des milieux remarquables

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Parc des Volcans d'Auvergne	Cartographie des zones humides d'une partie de l'Artense	oui	oui
EPIDOR	Information des propriétaires	non	non
CG63, CG15, CEPA	Acquisition de terrains milieux remarquables	non	non
CG19	Etude définition outils de gestion 19	oui	oui

L'animation du contrat de rivière n'est pas intervenu sur ce thème durant cette année.

### 3.3- Commission Espèces et Milieux

La commission espèces et milieux s'est réunie le 26 février 2008 pour travailler sur le projet de prolongation du contrat de rivière et apporter des compléments et modifications au rapport.

## 4- Thème 4 : Mise en valeur touristique

### 4.1- Valorisation du patrimoine existant

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Commune Mont-Dore	Aménagement des sources de la Dordogne	oui	non
EPIDOR. et commune du Mont-Dore	Réalisation d'un sentier d'interprétation des sources de la Dordogne	oui	non
Commune du Mont-Dore / CG63	Habillage des buses et des ponts jusqu'à la D101	non	non
Commune du Mont-Dore / CG63	Restauration ponts et balustrades du Mont-Dore	non	non
Commune de Riom-ès-Montagnes	Valorisation paysagère de la Véronne à Riom-ès-Montagnes	oui	oui
CG63	Végétalisation du pont d'Arpiat	non	non
Commune Le Claux	Valorisation des étangs du Claux	non	non
Com Com Sancy-Artense	Réhabilitation d'un sentier le long de la Mortagne	non	non
Communes de Bort-les-Orgues et Vebret	Restauration du pont "tremblant" sur la Rhue	non	non
Commune Avèze	Dégagement d'un point de vue sur les Gorges d'Avèze	non	non

L'animation du contrat de rivière s'est essentiellement concentrée sur la réhabilitation des sources de la Dordogne et la valorisation de la rivière Dordogne par des itinérances douces des sources jusqu'à Bort les Orgues.

#### Points de blocage :

- Le projet d'aménagement des sources de la Dordogne a été bloqué pendant plus de deux ans. L'étude définissant le projet initial a été finalisé en juin 2006, mais
  - l'indécision sur la maîtrise d'ouvrage des travaux (commune, communauté de communes)
  - le type de projet (monumental)
  - le coût du projet (excessif)
  - les financements du projet (essentiellement maître d'ouvrage)
 Une nouvelle étude a été réalisée par EPIDOR pour mieux répondre aux attentes de chacun : projet plus naturel, moins coûteux et s'inscrivant dans un projet de territoire interrégional type convention de Massif. Ce nouveau projet validé par le maître d'ouvrage et les différents partenaires a été représenté aux différents financeurs et les accords sont en attente.
- Compte tenu des élections de mars 2008, le projet de valorisation de la rivière Dordogne a été bloqué par manque de volonté politique clairement affichée.

#### 4.2- Créations paysagères et touristiques

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
Communes Mont-Dore et La Bourboule	Sentier de randonnée de la source aux sources	oui	non
Association des cantons d'Ussel (n'existe plus)	Sentier de randonnée le long du Chavanon	non	non
Association des gorges de la Dordogne	Sentier de rive le long de la retenue de Bort-les-Orgues	non	non
Com Com Sioulet - Chavanon	Mise en place d'une maison de l'Environnement à Messeix	annulé	annulé
Fédé Pêche 63	Développement de l'activité pêche en 63	oui	non
Com Com Pays de Gentiane	Parcours de pêche à la mouche à Riom-ès-Montagnes	non	non
Commune Dienne	Restauration du moulin de Drills	oui	non
Com Com Pays de Gentiane	Parcours de randonnées thématiques Pays de Gentiane	non	non
Commune Saint-Sauves	Aménagement d'un point de mise à l'eau à Saint-Sauves pour le canoë	non	non
Commune Avèze	Signalétique pour le canoë à Avèze	non	non

L'animation du contrat de rivière s'est portée essentiellement sur le développement de l'activité pêche dans le Puy de Dôme en partenariat avec la Fédération de Pêche du Puy de Dôme et l'ADDT du Puy de Dôme. Compte tenu de la seule motivation de la Communauté de Communes Sancy Artense, cette action a été liée au projet de valorisation des Gorges d'Avèze décrite ci-après.

#### 4.3- Valorisation des Gorges d'Avèze

Le programme d'actions du contrat de rivière prévoyait des actions ponctuelles dans les Gorges d'Avèze et compte tenu de la volonté des collectivités du territoire à valoriser les Gorges d'Avèze tout en préservant le site exceptionnel, les Communautés de Communes Sancy Artense et Sioulet Chavanon ont souhaité travailler ensemble pour établir un diagnostic touristique et environnemental sur les Gorges d'Avèze.

Sancy Artense Communauté, avec l'accompagnement et le soutien technique d'EPIDOR, a donc travaillé avec un stagiaire sur un projet de valorisation des gorges d'Avèze

#### 4.4- Commission Paysage et développement touristique

La commission tourisme s'est réunie le 28 février 2008 pour travailler sur le projet de prolongation du contrat de rivière et apporter des compléments et modifications au rapport.

## 5- Thème 5 : Le suivi et l'animation

MAITRE D'OUVRAGE	ACTIONS	ENGAGEE	TERMINEE
EPIDOR	Mise en place d'un animateur	oui	oui
EPIDOR	Outils informatiques et mises à jour	oui	oui
EPIDOR	Actions de communication et de sensibilisation	oui	oui
EPIDOR	Edition de bulletins de liaison du Comité de rivière	non	non

### 5.1- Prolongation du contrat de rivière

Durant toute cette année, l'animation du contrat de rivière s'est attachée essentiellement à la réalisation d'un bilan des 5 années du contrat de rivière et à l'élaboration du dossier de prolongation du contrat de rivière Haute Dordogne :

- automne 2007 : rédaction d'un projet,
- janvier-février 2008 : diffusion aux différents partenaires financiers pour discussion et compléments,
- février 2008 : consultation des commissions qualité des eaux, dynamique fluviale, espèces et milieux, tourisme et du groupe sensibilisation à l'environnement pour travailler sur le projet, valider le bilan des 5 années du contrat et compléter et modifier les propositions d'actions du futur programme,
- 14 avril 2008 : discussion et validation par le comité de rivière,
- fin avril 2008 : élaboration du dossier final, du document de synthèse et du dossier contractuel et envoi aux partenaires financiers,
- juin 2008 : élaboration d'une synthèse pour le passage du dossier en commission technique de programmation de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

### 5.1- Communication autour du contrat de Rivière

Le Contrat de Rivière Haute Dordogne a été sollicité par différents partenaires du territoire pour sensibiliser et expliquer le bassin versant de la Dordogne, ses usages, l'outil contrat de rivière sur la Haute Dordogne dans le cadre de 3 manifestations :

- **BTS Gestion et protection de la Nature** de Neuvic le 18 mars 2008 pour une présentation du contrat de rivière Haute Dordogne et de la problématique du lac de la Crégut,
- **Cours d'Eau d'H2O** à Clermont Ferrand le 10 et 11 avril 2008 par l'Association H2O,
- **Chantiers Jeunesse et Reconstruction** au Mont Dore le 10 juillet 2008 pour une présentation du contrat de rivière et du bassin versant de la Dordogne.



### 5.2- Site INTERNET

Une page sur le contrat de rivière Haute Dordogne est en ligne sur le site INTERNET d'EPIDOR depuis juin 2004 : [www.eptb-dordogne.fr](http://www.eptb-dordogne.fr) dans la rubrique « ACTIONS ». Le dossier définitif, l'atlas, la liste des communes et tous les documents d'information, etc... sont téléchargeables à partir de ce site. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques afin de faire évoluer le site.

### 5.3- Permanence du contrat de rivière en mairie du Mont Dore (63)

La permanence en mairie du Mont-Dore est effective depuis février 2004 tous les premiers mardi de chaque mois.

Les horaires d'ouverture sont : 10h-12h et 14h-16h  
sur RDV le matin et libre l'après-midi

Le bilan est :

2007	juillet	août	sept	oct	nov	déc
Nombre de permanence	1	0	1	1	1	1
Nombre de rencontre lors des permanences	4	0	2	1	3	3

De janvier à juin 2008 aucune permanence n'a eu lieu compte tenu du congés maternité de l'animatrice du contrat de rivière.

### 5.5- Animation du contrat de Rivière

La répartition des tenues de réunions sur l'année 5 du contrat de rivière (juin 2007 à juin 2008) est la suivante :

Thème	Qualité des eaux	Quantité d'eau	Espèces et Milieux	Mise en valeur Touristique	Animation	Total
Nombre de réunion	37	10	4	10	13	74

La répartition de ces tenues de réunions varie selon les thèmes abordés du contrat de rivière. Le volet le plus concerné est l'amélioration de la qualité de l'eau.